



13 juin 2011

Communiqué

Cahier de sources

Veillez noter qu'une nouvelle rubrique « Liste commune de jurisprudence » est maintenant disponible dans le menu.

Cette liste comprend la jurisprudence fréquemment invoquée devant le Tribunal des professions. La jurisprudence comprise dans cette liste est réputée figurer dans le cahier de sources préparé par les parties en vertu de l'article 29 du *Règlement du Tribunal des professions*.

Sont insérés à cette liste les hyperliens menant aux jugements en format PDF.

Cette liste sera évolutive en ce sens que des modifications seront apportées au fil des années, suivant le cours de la jurisprudence.

**Martin Hébert
Vice-président
Tribunal des professions**